



Illkirch-Graffenstaden

INFOGRAFF

LE MAGAZINE MENSUEL DE LA VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

AVRIL 2020 #282



NUMÉRO SPÉCIAL COVID-19

LA VILLE À VOS CÔTÉS

www.illkirch.eu

RAPPEL DES RÈGLES À SUIVRE

Trois mois environ après le début de l'épidémie du coronavirus « Covid-19 » en Chine, 90 pays sont touchés à travers le monde. En France, depuis le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire les contacts et déplacements au strict minimum sur l'ensemble du territoire, jusqu'à nouvel ordre.

A l'heure où nous imprimons, seules les actions suivantes sont autorisées sur présentation de l'attestation de déplacement dérogatoire ou de l'attestation de déplacement professionnel (à télécharger sur les sites officiels du gouvernement, de la préfecture ou de la ville) :

- Déplacements entre le domicile et le lieu de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans les établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultation et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute autre pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Toute infraction à ces règles est passible de sanction.

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRE

Face au coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

COVID-19

CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000

(appel gratuit)

- Rester chez soi
- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades
- Demeurer à 1 mètre d'autrui, éviter les rassemblements, limiter ses déplacements et ses contacts.

CONDUITE À TENIR EN CAS DE SYMPTÔMES

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS
QUE FAIRE FACE AUX PREMIERS SIGNES ?

Les premiers signes de la maladie sont :



Toux



Fièvre

En général, la maladie guérit avec du repos. Si vous ressentez ces premiers signes :



Restez chez vous et limitez les contacts avec d'autres personnes



N'allez pas directement chez votre médecin, appelez-le avant ou contactez le numéro de la permanence de soins de votre région

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 : restez à domicile, évitez les contacts, appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet ou appelez le numéro de permanence de soins de votre région. Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le SAMU - Service d'aide médicale urgente - Centre 15.

Un numéro vert répond en permanence à vos questions, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.

En savoir plus et foire aux questions :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Chaque jour, à vos côtés

En cette période de crise sanitaire sans précédent, l'ensemble de vos élus et les agents de la Ville sont, plus que jamais, mobilisés à vos côtés. Car l'heure est à l'action de terrain au service de tous les habitants. Le confinement bouleverse notre quotidien et il est plus difficile de subvenir, pour les plus fragiles d'entre vous, aux besoins les plus élémentaires.



Si les bâtiments et équipements publics sont actuellement fermés, toutes les mesures ont été prises pour que le service public puisse être rendu sur le terrain ou à distance dans les meilleures conditions possibles. Tous les services de la Ville se sont réorganisés pour garantir présence et continuité pour les habitants et assurer ses missions essentielles.

Les informations les plus urgentes et les plus importantes sont communiquées par la Mairie, sur le site Internet de la Ville et sur les réseaux sociaux. Parce que nous n'avons pas tous accès aux supports numériques, nous avons souhaité vous transmettre ce numéro spécial d'Infograff pour que vous puissiez disposer de tous les renseignements utiles en cette période difficile et pour que nous gardions ce lien qui nous unit et qui nous permettra de surmonter cette épreuve ensemble.

Nous avons personnellement veillé à ce que le lien avec les personnes isolées soit maintenu et nous remercions, à ce titre, la coordination efficace entre le Centre Communal d'Action Sociale, les associations et le bailleur social de la Ville. Nous avons notamment pu organiser avec les personnes qui se sont portées volontaires, des livraisons de courses et de médicaments à nos aînés.

En parallèle, nous avons fait tout notre possible pour maintenir nos marchés dans des conditions de sécurité optimales, aussi longtemps que le Gouvernement le permettait. Nous tenons à garantir votre approvisionnement en produits frais et éviter les risques de saturation des supermarchés, notamment au centre-ville. Depuis que le Gouvernement a imposé leur

fermeture, nous avons choisi d'organiser une fois par semaine, avec le concours des maraîchers locaux, une livraison gratuite de paniers frais aux personnes les plus fragiles de notre ville et de transmettre, à tous, la liste des producteurs permettant de s'approvisionner en fruits et légumes.

Bien d'autres initiatives solidaires ont été imaginées par les habitantes et les

habitants d'Illkirch-Graffenstaden, ce qui témoigne de notre capacité à innover pour rester en contact entre nous et créer de nouvelles et belles formes de convivialité. La solidarité s'exprime partout et en tout lieu. De nombreux bénévoles continuent de s'inscrire chaque jour pour faire les courses aux habitants dans le besoin. Des particuliers, des entreprises et des commerçants ont fait des dons de masques et de gants de protection aux professionnels de santé. Les médecins, les infirmières libérales et celles du Centre de Soins de notre ville continuent d'être chaque jour, en première ligne, sur le terrain, pour nous soigner et assurer une veille sanitaire primordiale. Des agents municipaux se sont portés volontaires pour assurer l'accueil des enfants des personnels soignants à l'école des Vergers et au multi-accueil de l'III, et ce, 7j/7. Saluons leur courage et remercions-les vivement de leur mobilisation. Ils font partie, avec d'autres professionnels dévoués, de cette deuxième ligne indispensable qui garantit notre vie quotidienne. Nous appelons enfin tous les autres citoyens à prendre les précautions nécessaires et de respecter scrupuleusement les mesures de confinement.

Dans ce numéro spécial, vous pourrez prendre connaissance de l'ensemble des mesures adoptées par la Ville et des dispositifs mis en place pour vous permettre de vous organiser et de faciliter au mieux votre quotidien. Vous trouverez les numéros utiles pour poser vos questions et nous faire part de vos besoins.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

SOMMAIRE

RAPPEL DES RÈGLES À SUIVRE	2
LA VILLE, À VOS CÔTÉS, S'ORGANISE	4/5
UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ	6
CONFINEMENT : QUELQUES IDÉES POUR S'OCCUPER	7
SENSIBILISATION : GARE AUX ARNAQUES	8

INFOGRAFF N° 282 - AVRIL 2020

Directeur de la Publication : Claude Froehly - Rédaction : S. Allouis, A. Merck
 Contact : 03 88 66 80 66 - Courriel : contact@illkirch.eu
 Création & réalisation : **BlitzStudio** - Photos : © Ville d'Illkirch-Graffenstaden
 Impression : **Ott Imprimeurs** - Tirage : 15.000 exemplaires
 Diffusion : **Impact Média Pub** - Dépôt légal 04/2020 • ISSN 0998-0989

PEFC 10-31-3162

La Ville, à vos côtés, s'organise

Les services de la Ville continuent à travailler, dans le respect des règles de sécurité. Ces dernières imposent la fermeture des services ou lieux recevant du public (structures petite enfance et enfance, équipements culturels, sportifs, centre socioculturel Le Phare de l'III, Espace des Aînés...).

Votre mairie publie régulièrement, sur le site internet de la Ville, des points d'informations relatifs au mode de fonctionnement durant la période de confinement.

FONCTIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au jeudi de 8h30-12h/13h30-17h30, le vendredi 8h30-12h/13h30-17h.

Hôtel de Ville (standard) : 03 88 66 80 00 – contact@illkirch.eu

- Urbanisme : 03 88 66 80 94 - urbanisme@illkirch.eu
- Centre communal d'action sociale : 03 88 66 80 37 ccas@illkirch.eu
- Etat civil, passeports, cartes nationales d'identité : 03 88 66 80 20 - population@illkirch.eu
- Petite enfance, enfance, garde des enfants : 03 68 00 33 46 deve@illkirch.eu
- Sports et Vie Associative : 03 90 40 30 30 sports@illkirch.eu et vie-associative@illkirch.eu
- Centre socioculturel Le Phare de l'III : 03 88 66 15 83 pharedelill@illkirch.eu - www.pharedelill.org
- Service Insertion Jeunesse : 03 88 66 80 18 insertion.jeunesse@illkirch.eu www.facebook.com/jeunes.illkirch
- Finances : 06 67 26 31 77 finance@illkirch.eu - marchespublics@illkirch.eu
- Police municipale : 03 88 66 80 14 contact@illkirch.eu

Des rendez-vous exceptionnels pourront être organisés dans le respect des conditions sanitaires et au regard de l'urgence que pourraient comporter certaines démarches.

Les prises de rendez-vous pour les passeports et cartes nationales d'identité sont possibles via le site de la Ville www.illkirch.eu

Dans tous les cas, nous vous recommandons de vous renseigner avant tout déplacement.

GARDE D'ENFANTS

De nombreux parents mobilisés par leur engagement professionnel se retrouvent sans solution quant à l'accueil de leur enfant.

Contact : 03 68 00 33 46

1. Les enfants de personnels soignants

La Ville a mis en place deux accueils depuis le 18 mars 2020. Les demandes sont répertoriées sur le site « mon-enfant.fr » consacré au recensement des besoins de garde d'urgence et traitées par les services de l'Enfance et de la vie éducative.

Grâce à un important réseau de volontaires, Education Nationale, Ville et Léo Lagrange ont pu répondre favorablement à ces besoins avec l'aménagement de deux lieux d'accueil pour les enfants de personnels soignants de 0 à 3 ans et ceux scolarisés en école maternelle ou élémentaire.

Pour les parents concernés ayant un enfant d'âge préscolaire : l'accueil au multi-accueil de l'III est possible de 8h à 19h (possibilité d'accueil dès 7h30 sur demande). Le repas est tiré du sac.

Renseignement auprès de Madame Valérie Neunlist : 06 81 78 34 25

Pour les parents concernés ayant un enfant d'âge scolaire : un accueil est possible à l'école élémentaire des Vergers de 6h à 16h30, 7 j/j. Le repas est tiré du sac.

Renseignement au 03 88 66 05 91

2. Les enfants de personnels non soignants

L'accueil familial (assistantes maternelles privées et de la crèche familiale) reste possible pendant toute cette période de confinement, les assistantes maternelles n'étant pas concernées par les arrêtés de fermeture.

Les assistantes maternelles qui souhaiteraient se manifester pour accueillir des enfants en urgence : joindre les services de l'ARS et/ou de la PMI (numéro unique 03 88 76 67 67). La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), effectue un recensement des places auprès des assistantes maternelles.

Le Département a mis en place un numéro unique dédié pour répondre aux questions des assistantes maternelles :

03 88 76 66 25 de 9h30 - 12h et de 13h - 16h30.

URBANISME

Nous répondons à vos questions en matière d'urbanisme à l'adresse urbanisme@illkirch.eu. En revanche, plus aucune demande de permis de construire, déclaration préalable avant travaux, permis d'aménager ou permis de démolir ne peut être traitée. Pour les dossiers en cours d'instruction, une ordonnance du 25 mars 2020 prolonge et suspend les délais en prenant en compte la durée de l'état d'urgence sanitaire.

SANTÉ

Le Centre de Soins Municipal est ouvert 7 jours sur 7 et les soins sont assurés de 8h à 20h à domicile. Les infirmières sont joignables au 03 90 40 60 38. N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur. Les permanences au centre de soins sont fermées.

INFOS JEUNES

Gardez le lien avec votre Service Insertion Jeunesse !

Vous devez rester chez vous mais vous avez des questions ? Le service Insertion Jeunesse reste mobilisé et peut être joint pour vous écouter, vous conseiller ou vous orienter vers les bons interlocuteurs dans vos projets personnels ou professionnels.

Par téléphone 03 88 66 80 18 entre 10h et 12h et de 14h à 17h
Par sms au 06 99 07 64 18
Par mail : insertion.jeunesse@illkirch.eu
www.facebook.com/jeunes.illkirch - www.jeunes-illkirch.eu

La situation sanitaire actuelle a contraint de nombreuses structures à fermer leurs portes mais les conseillers restent à votre écoute et disponibles.

LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Tél : 06 16 36 13 66

Du lundi au jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 9h à 12h

PÔLE EMPLOI

Tél : 3949

<https://www.pole-emploi.fr/actualites/information-covid-19.html>

LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Un rendez-vous téléphonique peut être organisé après une prise de contact par courriel :

cio.illkirch@ac-strasbourg.fr et sur

www.facebook.com/leCIOdIllkirch/

LE POINT D'ACCUEIL ET D'ECOUTE JEUNES

Il reste à l'écoute pour toutes les difficultés particulières : conflits familiaux, mal être, etc. N'hésitez pas à contacter :

Amandine Lallemand Tél. 07 82 82 59 83

courriel : a.lallemand@alt-67.org

Claire Bastide-Buononato Tél : 07 83 17 78 12

courriel : c.bastide@alt-67.org

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Aides et appuis exceptionnels aux entreprises accessibles aux associations employeuses et à leurs salariés :

<https://associations.gouv.fr/les-aides-et-appuis-exceptionnels-aux-entreprises-accessibles-aux-associations-employeuses-et-a-leurs-salaries.html>

Pour plus d'information, les associations sont invitées à contacter le référent unique de la DIRRECTE pour la Région Grand Est :

ge.pole3E@direccte.gouv.fr / 03 69 20 99 28

VIE QUOTIDIENNE



POLICE NATIONALE

Tél : 03 69 73 87 50

POLICE MUNICIPALE

Tél : 03 88 66 80 00

Les agents de la police municipale réalisent des patrouilles sur le ban communal. Des verbalisations sont possibles en cas d'infraction aux modalités de confinement.

CIMETIÈRES

L'accès aux cimetières est limité à la préparation et au déroulement des cérémonies qui se déroulent dans la plus stricte intimité.

PARCS ET AIRES DE JEUX DE LA VILLE

L'ensemble des parcs, forêts, berges, gravières, terrains de sports urbains et aires de jeux sont fermés jusqu'à nouvel ordre. L'accès aux

jardins familiaux est autorisé pour les seules nécessités aux cultures potagères et dans le strict respect des mesures barrière.

POUBELLES / DÉCHÈTERIES

La collecte de déchets ménagers est maintenue. Merci de sortir vos poubelles la veille du jour de ramassage habituel et de les rentrer après passage. Cette consigne s'adresse également aux résidents des copropriétés dans lesquelles les poubelles étaient jusqu'ici sorties et rentrées par les agents de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les déchets recyclables peuvent être déposés dans les conteneurs d'apport volontaire. Les déchèteries, les sites de collectes spécifiques pour les déchets dangereux et le centre de valorisation des déchets verts sont fermés. Pour toute question, merci de privilégier le courriel dans le lien suivant : <https://www.strasbourg.eu/contact-service-collecte-valorisation-dechets>

Particuliers : en situation d'urgence, vous pouvez contacter le :

03 68 98 51 90

Professionnels : Tél : 03 68 98 51 88

Courriel : dechets.pro@strasbourg.eu

PROPRETÉ URBAINE

Les canisites seront nettoyés une fois par semaine.

Un service minimum de ramassage des corbeilles est assuré en ville.

Les toilettes publiques sont fermées.

EAU

La relève tout comme le remplacement des compteurs seront reprogrammés. Pour toute question, merci de privilégier le courrier électronique : EauAssainissement@strasbourg.eu

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 03 68 98 51 75

TRANSPORT

• Toutes les informations sur la circulation des trams et bus

<https://www.cts-strasbourg.eu/fr/Article/COVID-19/>

• Vel'Hop : toutes les boutiques sont fermées. Pour toutes vos questions, rendez-vous sur le site <https://velhop.strasbourg.eu/>

LA POSTE

Concernant la distribution du courrier, des colis et des services, l'organisation s'effectue sur la base de trois jours de travail par semaine. La levée des boîtes jaunes est maintenue. Le passage quotidien pour les services de proximité est assuré : portage de repas aux seniors, portage de médicaments, portage de produits sanitaires nécessaires aux personnels soignants. Ces services seront assurés par des agents dédiés. A l'heure où nous imprimons, le bureau de poste d'Illkirch annonce une fermeture jusqu'à la mi-avril. Ensuite, nous vous invitons à vérifier son ouverture en composant le 3631.

HABITAT DE L'ILL

Les bureaux du siège et de l'agence sont exceptionnellement fermés jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez joindre vos interlocuteurs habituels par mail à l'adresse : accueil@habitatdelill.fr ou au 03 88 66 40 16.

ASSURANCE MALADIE

L'ensemble des points d'accueil de la CPAM du Bas-Rhin est fermé au public. Pour contacter l'Assurance Maladie pendant la période de confinement, privilégier les services en ligne de l'Assurance Maladie (compte ameli) ou la plateforme téléphonique (3646) pour les cas les plus urgents.

Un bel élan de solidarité

Les personnes âgées ou rencontrant des difficultés sont invitées à contacter le Centre Communal d'Action Sociale au **03 88 66 80 37**, qui continue d'œuvrer en lien avec les associations caritatives et locales (l'Association d'Aide aux Anciens - les 3A, la Croix-Rouge), les paroisses, l'épicerie sociale, l'espace des aînés La Licorne... Les personnes inscrites sur le registre du Plan Canicule sont régulièrement contactées tandis qu'une livraison de paniers solidaires est réalisée une fois par semaine aux personnes les plus vulnérables. Pour une demande d'aide aux courses, ou pour renforcer l'équipe des bénévoles, merci de contacter les 3A au **03 88 67 44 11** - courriel : aideauxanciens@wanadoo.fr

SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS ET LES PRODUCTEURS

À la suite de l'interdiction des marchés de plein air par le Premier ministre, le Maire a pris la décision de maintenir l'approvisionnement en fruits et légumes des personnes les plus fragiles, tout en venant en aide aux maraîchers qui se heurtent à des difficultés pour écouler leur production.

La Ville a ainsi décidé de soutenir ces derniers en leur achetant des paniers de fruits et légumes. Depuis le 27 mars, ces paniers sont livrés gratuitement aux personnes les plus vulnérables, à raison d'une livraison par semaine et par foyer.

Cette opération ne concerne que les habitants de la ville en difficulté, sans distinction d'âge. Elle est basée sur un principe de gratuité et de solidarité. Les personnes bénéficiaires n'ont à s'acquitter de rien. Les foyers qui ne sont pas dans la précarité ou en difficulté trouveront des informations relatives à l'approvisionnement en produits frais et à la livraison de courses alimentaires sur www.illkirch.eu ou <https://famille-illkirch.fr>

Ce dispositif est d'ores et déjà opérationnel pour les personnes répertoriées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et par les associations caritatives de la Ville. Les personnes qui ne seraient pas déjà répertoriées par le CCAS, qui feraient face à des difficultés et qui souhaiteraient bénéficier de cette opération, peuvent se signaler par téléphone au **03 88 66 80 00** ou par mail à contact@illkirch.eu. Chaque demande particulière sera étudiée et les services sociaux essayeront d'y répondre favorablement, à hauteur de leurs moyens. Il est possible, enfin, de se signaler comme bénévole pour devenir soi-même un maillon de cette grande chaîne de solidarité, en livrant des paniers. Pour cela, il suffit de se faire connaître en appelant le **03 88 66 80 00** ou par mail à contact@illkirch.eu.

LA CROIX-ROUGE CHEZ VOUS : ÉCOUTE ET LIVRAISON SOLIDAIRE

Si vous n'avez ni proches ni voisin pour vous venir en aide, appelez le **09 70 28 30 00** pour bénéficier d'une écoute, d'un soutien psychologique et de la possibilité de vous faire livrer des produits de

première nécessité et des médicaments sur ordonnance par des volontaires de la Croix-Rouge française.

Contact : **09 70 28 30 00**

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE (CONSEIL DÉPARTEMENTAL)

Tous les sites d'accueil sont fermés au public, toutefois l'ensemble des agents (secrétaires médico-sociales, travailleurs médico-sociaux, assistantes sociales, puéricultrices et médecins de PMI) restent joignables par téléphone et par mail pour prendre en charge les situations. Numéro unique : **03 88 76 67 67**

VIE ÉCONOMIQUE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole et les acteurs du développement économique du Grand Est mettent à disposition un point de contact unique (aides et dispositifs de soutien) : **09 71 00 96 90** du lundi au vendredi de 8h à 18h info@alsace.cci.fr



#COVID-19
Besoin d'aide pour vos démarches en ligne ?
01 70 772 372
 (prix d'un appel local)
solidarité-numérique.fr

CONFINEMENT : QUELQUES IDÉES POUR S'OCCUPER

Voici quelques idées pour tirer profit de cette parenthèse particulière.

Pour les enfants, une fois les devoirs faits :

- des activités ludiques incontournables : coloriage, bricolage (avec des objets de récupération par exemple, ou pour préparer Pâques), cuisine, lecture (des histoires à écouter gratuitement sont aussi disponibles en ligne) ou encore jeux de société... Cela peut être l'occasion de partager un moment de détente avec vos enfants !
- des programmes dédiés à la télévision : le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Jean-Michel Blanquer, en partenariat avec les acteurs de l'audiovisuel public, a lancé l'opération Nation apprenante. France Télévisions, Radio France, Arte et l'Éducation nationale se mobilisent pour mettre à la disposition des professeurs, des élèves et de leurs familles des programmes de qualité en lien avec les programmes scolaires. Les émissions diffusées à l'antenne sont ainsi identifiables par le visuel « Nation apprenante ».
- Quelques sites :
<https://www.education.gouv.fr/ma-classe-la-maison-mise-en-oeuvre-de-la-continuite-pedagogique-289680>
<https://eduscol.education.fr/cid150496/operation-nation-apprenante.html>
www.lumni.fr
- Mobilisation pour les pensionnaires des EHPAD : le Conseil Départemental 67 a lancé une mobilisation sur sa page Facebook. En raison de l'épidémie du Covid-19, les pensionnaires ne peuvent plus recevoir de visite. Pour leur apporter un peu de réconfort, il est proposé aux enfants de réaliser un dessin, poème, lettre pour égayer leur journée. Envoyez les réalisations sur la page Facebook du CD67 !



Pour les adultes

Pour se changer les idées, vous pouvez :

- vous replonger dans votre bibliothèque, consulter les idées de lecture des médiathèques,
 - faire du sport à la maison : des applis sont téléchargeables sur votre smartphone pour faire un entraînement quotidien, même dans un espace réduit et sans équipement sportif particulier (les bouteilles d'eau peuvent devenir des haltères...),
Le Ministère des sports livre des conseils pour faire du sport chez soi dans l'article suivant : <http://sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/avec-le-ministere-des-sports-faire-du-sport-chez-soi-c-est-facile>
Des applications : *Be Sport* (disponible sur *Apple Store* et *Google Play*), *My Coach* : application Activiti (bientôt disponible sur *Apple Store* et *Google Play*), *Goove app* (web-application disponible sans téléchargement)
- regarder un documentaire, un film (beaucoup de programmes peuvent être vus en replay et certaines chaînes normalement accessibles seulement sur abonnement sont à votre disposition) ou remonter le temps avec l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) qui propose une nouvelle offre de streaming illimité, intitulée « madelen »
- visiter virtuellement de nombreux musées
- jardiner (c'est possible même sur un balcon ou en intérieur),
- cuisiner (l'occasion de tester des recettes, ou de les partager par téléphone...),
- écouter de la musique : des artistes connus ou amateurs partagent sur les réseaux sociaux ou sur leur site internet des moments musicaux privilégiés/uniques,
- apprendre à peindre : des artistes partagent aussi leur savoir.

Sensibilisation : gare aux arnaques

SOYEZ VIGILANTS !

Depuis l'apparition des premiers cas de coronavirus, **les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants** ont été signalées à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. **Il est important de rappeler les points suivants :**

Il n'existe pas à ce jour de vaccin, d'aliments, de purificateurs d'air, de lampes, de compléments alimentaires ni d'huiles essentielles... qui protègent ou permettent de guérir du Coronavirus. Dès lors toute présentation de produits (alimentaires ou non) affirmant protéger ou guérir du coronavirus relève de la pratique commerciale trompeuse ;

Les dépistages du coronavirus sont uniquement effectués par les autorités sanitaires pour confirmer un diagnostic. Toute société ou individu vous proposant un dépistage n'est pas compétent en la matière ;

Des sites internet frauduleux cherchent à vendre des médicaments alléguant une efficacité contre le virus ou des médicaments destinés au traitement d'autres maladies. La vente de ces derniers n'est possible que sur prescription médicale et en pharmacie ; acquérir ces médicaments en ligne est illégal et peut vous exposer à des risques graves pour votre santé (effets indésirables voire faux médicaments) ;

La vente en ligne de paracétamol a été suspendue et que les annonces sur internet proposant ce médicament sont donc frauduleuses ;

Les attestations de déplacement dérogatoires sont gratuites. Ne vous laissez pas séduire par des sites qui proposent de vous délivrer des attestations de déplacement contre rémunération, il s'agit d'arnaques. Attention également aux sites proposant d'éditer une version numérique de cette attestation : vous êtes susceptibles de fournir des données personnelles particulièrement sensibles ;

La décontamination des logements privés n'est pas prévue à ce jour par les services de l'État. Les personnes prétextant une décontamination obligatoire n'y sont pas habilitées et cherchent à s'introduire à votre domicile frauduleusement ;

Profitant de l'élan de solidarité d'aide aux personnels soignants organisé par des plateformes d'appel aux dons ou des cagnottes, **certaines individus exercent de manière illégale, l'activité d'intermédiaire en financement participatif.** Assurez-vous de l'identité du professionnel et de la destination de vos dons avant d'effectuer un transfert d'argent.

Sources : Direction générale de la concurrence,
de la consommation et de la répression des
fraudes.